

la Voix de Jean-XXIII

Numéro 1

Le 5 septembre 2018

http://jeanxxiii.e.csdhr.qc.ca

Bonjour chers parents,



Ce fut vraiment un plaisir d'accueillir vos enfants à notre belle école.

Voici quelques informations générales qui aideront votre enfant à mieux organiser ses effets scolaires et personnels ainsi que des informations importantes sur le fonctionnement de l'école.

Avec votre collaboration et votre complicité, nous passerons ensemble une agréable année scolaire.

extstyle ext

- ✓ <u>Pour l'éducation physique</u>, votre enfant doit posséder un sac de tissu (ou de nylon) identifié, qui ferme bien, avec un second gilet, un short et des espadrilles. Ce costume est obligatoire pour des raisons de sécurité, de confort et d'hygiène.
- ✓ <u>Pour les arts,</u> votre enfant doit avoir un couvre-tout en tissu ou une vieille chemise assez grande pour mettre par-dessus ses vêtements et si possible, avec des manches longues.
- Pour les effets scolaires et les vêtements, nous vous demandons de bien les <u>identifier</u>.

 <u>De cette façon, ceci vous évitera des pertes et nous pourrons mieux gérer les objets perdus</u>.
- ✓ <u>Il faudra prévoir deux paires</u> de souliers (une pour l'intérieur et l'autre pour l'extérieur) pour conserver la propreté de notre belle école.

🗁 Pour les élèves qui n'ont pas d'agenda !

Les enfants du préscolaire, du 1^{er} et 2^e cycle n'ont pas d'agenda. Vous allez recevoir par courriel des informations générales et le code de vie incluant le système d'encadrement. Je vous invite à lire les informations avec votre enfant pour l'informer des règles à suivre et des mesures de sécurité. Vous recevrez un feuillet où votre enfant s'engage à respecter le code vie de l'école et les règles d'utilisation en informatique en signant à l'espace prévu. La signature d'un parent est demandée. Ce feuillet doit être retourné au titulaire de votre enfant.

Pour les élèves ayant un agenda!

Je vous invite à lire les informations avec votre enfant et d'insister sur l'importance d'apporter, à tous les jours, à la maison cet outil de communication très précieux. Au début de l'agenda des informations générales et le code de vie incluant le système d'encadrement vous sont présentés. Votre enfant s'engage à respecter le code vie de l'école en signant à l'espace prévu. La signature d'un parent est également demandée. À l'endos de l'agenda, vous retrouvez le calendrier scolaire et les congés scolaires. Je vous demande de le

consulter régulièrement. Si vous souhaitez parler à l'enseignant(e) de votre enfant ou à un membre du personnel, nous vous demandons de prendre rendez-vous en communiquant avec nous par l'agenda, par courriel ou par téléphone.

Les frais à la rentrée

Des frais seront facturés pour les coûts de photocopies. Prochainement, nous vous communiquerons les informations par courriel. Ces frais seront payables par chèque ou comptant ou par internet, au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Si votre paiement est par internet, vous devez inscrire le no. de référence qui vous sera indiqué.

Prévention de la pédiculose

Lors de la rentrée scolaire, il est très important de prévenir la pédiculose. Nous demandons votre collaboration pour vérifier la tête de votre enfant maintenant et régulièrement tout au cours de l'année. Vous recevrez un feuillet d'information à cet égard.

Collation santé

Nous vous rappelons que nous favorisons une alimentation saine et équilibrée à l'école. Pour cette raison, la collation doit être santé, c'est-à-dire, fruits, légumes ou produits laitiers. Le repas du dîner doit être équilibré et respectant les groupes alimentaires. Ne sont pas tolérés à l'école : Chips, chocolat, bonbon, gomme, nouilles non-cuites, barre tendre recouverte de chocolat, aliments avec noix, etc.

Pensons sécurité!

- > Si votre enfant a une allergie quelconque, ou une maladie qui demande une attention particulière, nous en aviser le plus rapidement possible. Pour toute prise de médication
 - à l'école, vous devez remplir un formulaire et fournir la prescription médicale sur le contenant. Si votre enfant possède un épipen pour allergie sévère, nous recommandons de communiquer avec le titulaire et l'infirmière scolaire.
- > Il est interdit de se garer <u>en tout temps</u> dans la zone de débarcadère des autobus, <u>située sur la rue Saint-Jean</u> Nous



vous rappelons que la rue St-Joseph est sens unique vers la rue St-Georges.

> Le matin, votre enfant peut se présenter à l'école <u>à partir de 7h40 seulement</u>, car il n'y a aucune surveillance avant cette heure-ci. Tous les élèves doivent arriver au plus tard à 7h50.

Les élèves qui sont à bicyclette doivent emprunter l'entrée sur la rue Saint-Joseph. Les parents qui viennent reconduire ou chercher leur enfant en voiture doivent se garer sur la rue Saint-Joseph (matin, midi, soir).

Activité de la rentrée vendredi le 7 septembre

Afin de souligner la rentrée scolaire, nous organisons une activité spéciale vendredi le 7 septembre en après-midi. Des activités sportives sur la cour seront offertes aux élèves. Une photo aérienne de tous les élèves sera possible grâce à l'implication J.A. Robert électricien. À l'aide d'une nacelle, une photo Arc-en-ciel sera prise de tous les élèves de l'école. Pour l'occasion, les enfants devront porter un chandail de couleur. Afin de préparer une collation spéciale aux enfants, nous aurons besoin de parents bénévoles vers 11:00. Si vous avez des disponibilités pour cet événement, veuillez-vous adresser au titulaire de votre enfant. Merci d'avance pour votre implication!

Communication aux parents

Votre enfant recevra du courrier de l'école généralement le JEUDI!

Le bulletin d'information adressé aux parents intitulé la *Voix de Jean-XXIII* vous sera remis environ aux deux semaines par courriel ou par copie papier pour ceux qui n'ont pas d'adresse électronique. Par cette communication, nous espérons vous transmettre les points saillants concernant la vie de l'école. Vous pouvez également consulter la page FACEBOOK de l'école Jean XXIII ou le site de notre école à l'adresse suivante : *http://jeanxxiii.e.csdhr.qc.ca*

Nous constatons que certains élèves oublient ou semblent ne pas les remettre à leurs parents. Nous vous prions de vérifier fréquemment le contenu du sac d'école de votre enfant et l'agenda le cas échéant.

☐ Visite des parents et Assemblée générale du conseil d'établissement

Le personnel de l'école vous invite à une soirée d'information en début d'année où vous aurez l'occasion de rencontrer le titulaire de votre enfant et le personnel de l'école. Votre présence à cette soirée s'avère d'une grande importance car cette rencontre vous permettra de connaître l'organisation de la classe de votre enfant et vous aidera à le guider dans la réalisation de ses



travaux. Il est à noter que cette rencontre s'adresse aux adultes seulement.

Assemblée générale Mercredi le 12 septembre à 18h15:

Les membres du Conseil d'Établissement vous invitent à l'assemblée générale mercredi le 12 septembre à 18h15. Le président du Conseil d'Établissement, monsieur Simon Brasseur, vous présentera brièvement le rapport annuel du Conseil d'Établissement. Pour la formation du conseil, il y aura 2 postes membres parents à combler pour un mandat de 2 ans.

Dates très importantes à retenir

Mercredi le 12 septembre à 18h15 : - Assemblée générale des parents au gymnase

Mercredi le 12 septembre à 19h15 : - Présentation du personnel au gymnase

Rencontre d'information pour les parents au gymnase avec les enseignantes de 1^{ère} année, Cindy Renaud et Martine Généreux, de 2^e année avec Nicole Dubé et avec Isabelle Bernard et de 3^e année avec Marie-Josée Jubinville et Sonia Fortin

Lundi le 17 septembre à 18h30 :

Rencontre d'information des élèves de 4^e année avec Marie-France Chênevert et des parents des élèves de 4^e/5^e année avec Brigitte Rainville.

Lundi le 17 septembre à 19h30 :

Rencontre d'information des parents des élèves des élèves de 5° avec Jessica Marcotte et des élèves 6° année avec Nathalie Sierro.

Au plaisir de vous rencontrer,

Marie-France Ricard, directrice

Marie-Trance Ticary